



## 2 expérimentations

Territoires à Energie Positive menées sur les territoires de **Bourgogne-Franche-Comté** pour **1 région** à Energie Positive

### ► Dès 2013 en Bourgogne :

ADEME et Région

11 communautés de communes accompagnées durant 3 ans

Animation du réseau : ADEME et Région

Formalisation d'outils et productions collectives : Energie Demain

### ► En 2015 en Franche-Comté :

ADEME, Région et Etat (DREAL)

12 collectivités accompagnées durant 3 ans

Animation du réseau : AERE

Conception d'outils : Transition-Auxilia

► **Des cibles identiques** : les EPCI majoritairement ruraux.

### ► Des objectifs communs :

- construire **une stratégie territoriale TEPos** et impulser une réelle dynamique entre acteurs ;
- démontrer **la faisabilité et les conditions de réussite** pour tendre vers l'objectif TEPos ;
- évaluer **les coûts** ainsi que **les bénéfices économiques et sociétaux** de cette expérimentation ;
- s'enrichir **des pratiques** d'autres territoires et formuler **des retours d'expériences transposables** ;
- co-construire **des outils** permettant de promouvoir et de diffuser le concept TEPos en région.

Ces démarches ont été initiées dans le cadre des Schémas Régionaux Climat Air Energie alors en vigueur en Bourgogne et en Franche-Comté.



CC Rahin et Chérumont



CC Sud Chalonnaise

Le réseau est passé de 23 à **19 territoires engagés** au 1er janvier 2017, suite à la loi NOTRE et à la recomposition territoriale.

Le territoire régional est ainsi couvert à **17%**, soit **16% de la population** concernée en 2019.

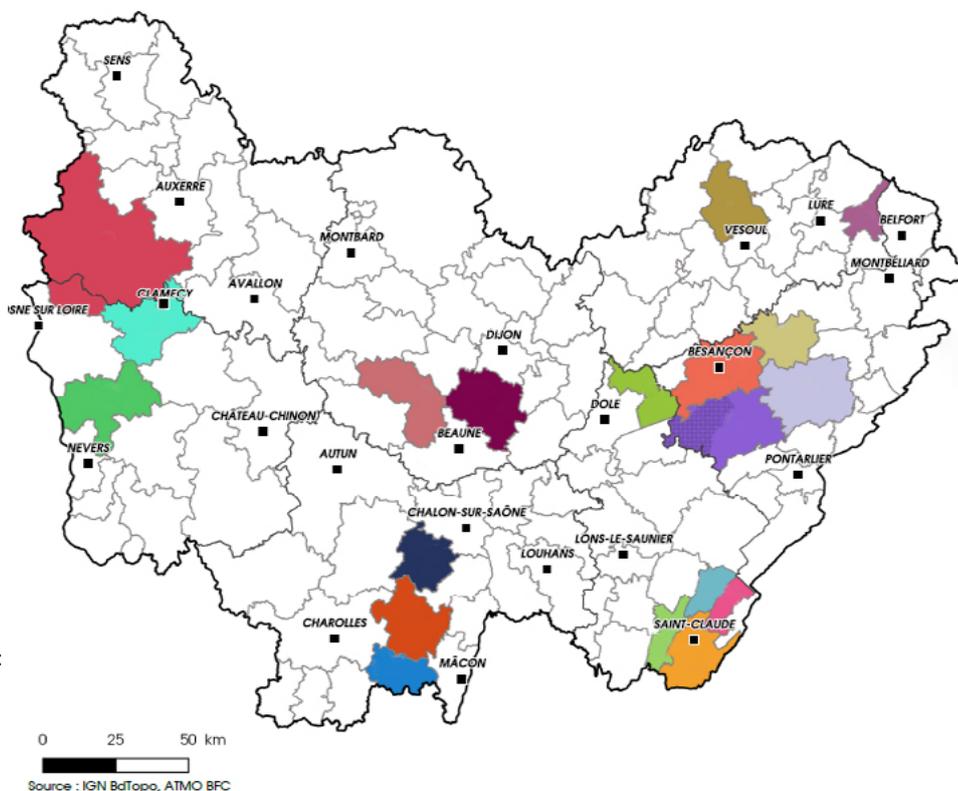
TEPos est une démarche soutenue par l'ADEME et la Région en lien avec le dispositif TEPCV



Réseau TEPos de Bourgogne-Franche-comté © Région Bourgogne-Franche-Comté

# Les collectivités engagées dans la démarche TEPos en Bourgogne-Franche-Comté en 2019

- CC Puisaye-Forterre
- CC Haut Nivernais Val d'Yonne
- CC Les Bertranges
- CC Gevrey-Chambertin et Nuits-Saint-Georges
- CC Pouilly-en-Auxois / Bligny-sur-Ouche
- CC Sud Chalonnaise
- CC du Clunisois
- CC Saint Cyr Mère Boitier
- CC Doubs Daumois et Grand Besançon Métropole
- CC Loue Lison
- CC Portes du Haut Doubs
- CC Jura Nord
- Parc naturel Régional du Haut-Jura :
- CC Haut-Jura Arcade
- CC La Grandvallière
- CC Jura Sud
- CC Haut Jura Saint-Claude
- CC Rahin et Chérimont
- CC Terres de Saône



## Des dynamiques

engagées lors des expérimentations et pérennisées avec le réseau des territoires en transition énergétique de Bourgogne-Franche-Comté

- ▶ **une ingénierie territoriale renforcée :**  
18 chargés de mission recrutés ;
- ▶ **une montée en compétences** des collectivités sur les sujets de la transition énergétique ;
- ▶ **une implication et une acculturation** accrue des élus ;
- ▶ un réseau **actif et productif**.



CC Doubs Daumois



CC Jura Nord



CC Pouilly-en-Auxois / Bligny-sur-Ouche



TEPos de Bourgogne-Franche-Comté

# Des ressources disponibles construites ou testées dans le cadre des expérimentations et disponibles pour tous ceux qui souhaitent s'engager



## ► Une charte graphique et un kit complet de communication

Ces outils permettent aux territoires d'afficher leur ambition de devenir TEPos aux côtés des autres membres du réseau régional. Ils se composent d'un visuel, de pictogrammes, d'éléments graphiques et de différents modèles de mise en page (carton d'invitation, affiche, flyer, rapport...).

🔗 Disponibles sur demande auprès de l'ADEME

✉ elise.aucordonnier@ademe.fr

## ► La caisse à outils TEPos de Bourgogne

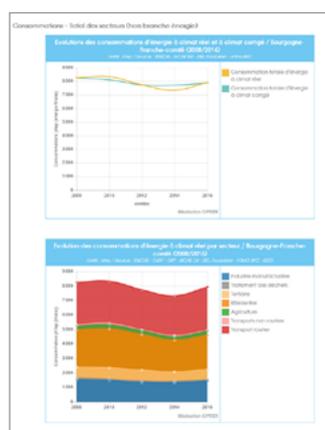
Elle propose une méthode pas à pas pour aider les territoires volontaires à s'engager à leur rythme autour de **7 compétences, 3 phases et 26 actions**.

Construite avec l'appui d'Energie Demain sur la base des retours d'expériences des territoires engagés et inspirée de Climat Pratic, l'approche proposée reste d'un grand intérêt même si depuis sa création les éléments de contexte ont évolué. Elle a été présentée lors des Assises de l'énergie à Dunkerque en 2016.



	Phase 1. Amorcer		Phase 2. Mobiliser		Phase 3. Avoir		
	A la fin de cette phase le profil énergétique du territoire est connu, l'équipe projet est en place. Cette phase est menée à l'initiative des acteurs à aménagement. Durée indicative : 6 mois.		Phase de planification et de mobilisation à l'issue de laquelle le programme d'actions TEPos est élaboré et adopté par les élus. Cette phase ne doit pas empêcher la mise en œuvre d'actions concrètes : projets ENR, optimisation de la flotte de véhicules, achats responsables... Durée indicative : 6 mois.		C'est la phase d'action, elle est à durée indéterminée.		
DOMAINE	n°	ACTIONS PHASE 1	n°	ACTIONS PHASE 2	n°	ACTIONS PHASE 3	
Conduite de projet	1	Organiser la gouvernance, le pilotage et l'animation du projet TEPos	9	Construire et adopter la stratégie et le programme d'actions TEPos et communiquer sur l'avancement du projet	17	Piloter, suivre et évaluer la mise en œuvre du projet TEPos et le faire vivre par la communication	
Patrimoine et fonctionnement des collectivités	2	Établir le profil énergétique du territoire	10	Établir un programme pluriannuel de rénovation énergétique du patrimoine intercommunal et communal	18	Mettre en œuvre et suivre les programmes pluriannuels de rénovation énergétique du patrimoine intercommunal et communal	
Énergies renouvelables	3	Faire l'état des lieux des collectivités engagées dans une démarche de gestion énergétique de leur patrimoine et déployer ce type de démarche à l'ensemble des collectivités du territoire	11	Identifier les potentiels de développement des ENR du territoire	19	Exploiter les potentiels de production d'ENR du territoire	
Transport et déplacements	4	Faire l'état des lieux des installations ENR du territoire	12	Élaborer un plan d'optimisation des flottes de véhicules intercommunaux et communaux et mettre en place des premières actions concrètes	20	Mettre en œuvre et suivre le plan d'optimisation des flottes de véhicules intercommunaux et communaux	
Aménagement urbain	5	Faire l'état des lieux des modes doux et moyens de transport collectifs du territoire et des flottes de véhicules intercommunaux et communaux	13	Élaborer un plan de développement des modes doux et collectifs et mettre en place des premières actions concrètes	21	Mettre en œuvre et suivre le plan de développement des modes doux et collectifs	
Développement économique	6	Faire l'état des lieux des documents de planification et d'urbanisme sur le territoire et des coopérations d'aménagement	14	Rationaliser et former les élus et agents à l'aménagement et l'urbanisme durables	22	Intégrer les enjeux énergétiques dans les documents de planification et d'urbanisme et mener un projet exemplaire d'aménagement	
Habitat, logement	7	Faire l'état des lieux des filières économiques locales : industrie, agriculture, artisanat, commerces...	15	Informar et mobiliser les acteurs économiques autour du projet TEPos et identifier les actions à conduire avec eux :	23	Mettre en œuvre et suivre les actions identifiées avec les acteurs économiques du territoire	
		8	Faire l'état des lieux des principales typologies de logements et de leurs caractéristiques énergétiques et des programmes et actions existants	16	Les artisans du bâtiment	24	Développer les offres de produits et services issus de l'économie locale et favoriser l'émergence d'activités économiques durables
				17	Les autres professionnels	25	Susciter l'engagement des habitants et les changements de comportements par des dispositifs de communication et de mobilisation
						26	Engager des actions et programmes de rénovation énergétique de l'habitat

## ► Les fiches « profils énergétiques des territoires »



Ces fiches type facilitent la production de **bilans énergétiques des territoires par domaine**. Elles ont été développées par l'Observatoire et Prospective Territoriale Énergétique à l'Échelle Régionale (OPTÉER) lors de l'expérimentation TEPos Franche-Comté. Aujourd'hui, elles sont disponibles pour tous les territoires de Bourgogne-Franche-Comté sur le site de l'Observatoire Régional Energie Climat Air (ORECA). Ces fiches ont évolué en 2018 pour faciliter leur utilisation dans le cadre de l'élaboration de PCAET réglementaire.

🔗 [www.opteer.org](http://www.opteer.org)

🔗 [www.oreca-bfc.fr](http://www.oreca-bfc.fr)

## ► L'outil « Destination TEPos »

Développé par SOLAGRO et l'Institut NégaWatt et porté aujourd'hui par le CLER, cet outil a été proposé dès 2017 à tous les TEPos de Bourgogne-Franche-Comté et leurs accompagnants. Autour d'un jeu de plateau conçu sur mesure, il permet de simuler et de questionner la trajectoire TEPos d'un territoire de manière ludique et conviviale.

Les retours d'expériences des territoires de notre région ont contribué au dispositif national d'expérimentation des formations pour le déploiement de Destination TEPos par le CLER ainsi qu'à l'amélioration de son module Diag Flash.



Test de l'outil sur la communauté de communes Haut Nivernais Val d'Yonne en septembre 2017

[www.territoires-energie-positive.fr/accompagner/destination-tepos/presentation](http://www.territoires-energie-positive.fr/accompagner/destination-tepos/presentation)



## ► Des retours d'expérience

Des fiches sur des **opérations exemplaires** et des fiches « **portrait** » pour chaque territoire engagé et une **vidéo de la démarche TEPos** en Bourgogne-Franche-Comté sont consultables et téléchargeables en ligne.

[www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr)  
Rubrique *Mediatheque/Publications/Vers des territoires à énergie positive*

[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)  
Rubrique *En actions/Une Région à énergie positive*

## ► Des réalisations concrètes

Grâce à la complémentarité souhaitée avec l'**appel à projets national TEPCV** (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte), tous les lauréats des appels à projets TEPos de Bourgogne-Franche-Comté ont été labellisés TEPCV à leur échelle ou à une échelle supra (Pays).

Sur ces territoires, **166 actions** ont bénéficié du dispositif TEPCV, finançant en moyenne **50 % du coût des actions**, soit un montant global d'aide de **1 645 000€** pour l'ensemble des TEPos de Bourgogne-Franche-Comté.



Depuis 2016, la Bourgogne-Franche-Comté affiche son ambition à devenir **une région à énergie positive**. Sous l'impulsion de la Région, les partenaires ADEME-Région-Etat s'engagent ainsi dans une démarche plus volontariste encore que celles des Schémas Régionaux Climat Air Energie précédents. Cette ambition partagée a guidé l'écriture du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), dont l'approbation est prévue en 2020.

## La Région Bourgogne-Franche-Comté

a élaboré, dès fin 2017, sa stratégie opérationnelle de transition énergétique pour piloter l'action transversale de ses services en faveur de la transition énergétique. Une scénarisation **Région à énergie positive** s'est engagée en septembre 2018 et permettra de préciser les objectifs à atteindre et à inscrire dans le SRADDET.

[www.bourgognefranchecomte.fr/notre-region-en-2050](http://www.bourgognefranchecomte.fr/notre-region-en-2050)

## L'ADEME

soutient les territoires volontaristes engagés dans des dynamiques de Transition énergétique et écologique ambitieuses comme les TEPos. Elle met à leur disposition ses capacités d'expertise et de conseil, et accompagne le renforcement de leur ingénierie pour leur permettre de progresser dans leur démarche globale. Elle copilote avec ses partenaires régionaux un dispositif d'animation de tous les acteurs de la transition énergétique.

[www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.ademe.fr)  
Rubrique *Collectivités/Animer mon territoire/Planifier et agir/Vers des Territoires à Energie Positive*

## L'Etat / La DREAL

[www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr](http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr)  
Rubrique *Climat Air Énergie/Transition énergétique et croissance verte/ Les territoires à énergie positives (TEPCV)*